

ERGONOMIE DES BÂTIMENTS DE BUREAUX

Principales réglementations et principaux risques

Objectifs de la formation

- Identifier les principales réglementations et les principaux risques
- Maîtriser les solutions techniques adaptées
- Appréhender la conception des bureaux comme un outil au service de l'organisation du travail et le moyen de prévenir des troubles musculo-squelettiques (TMS) et des risques psychosociaux (RPS), ou comment valoriser la qualité d'usage
- Permettre un dialogue opérationnel avec un ergonome dans les projets de conception

Animée par

- **Grall Jérôme**
Ergonome ,

Public concernés

- Maîtres d'ouvrage publics et privés
- Responsables techniques
- Chefs de projets
- Responsables de programmes
- Entrepreneurs
- AMO et MOD
- Responsables d'opération
- Dirigeants
- Architectes
- Bureaux d'études

Dates

Accueil des participants

Introduction

- Le métier d'ergonome, son positionnement et son rôle dans les projets architecturaux

La réglementation

- Les aspects généraux (ERP, bâtiment soumis au Code du travail, accessibilité)
- Le Code du travail
- Les normes et recommandations en vigueur (espace de travail, implantation du poste, ambiances physiques...)

Focus sur les principes d'aménagement de bureaux

- Bureau individuel
- Espace ouvert, partagé (l'open space)
- Les modes de distribution
- Les espaces annexes

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation
- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

Les principaux risques

- TMS (troubles musculo-squelettiques)
- RPS (risques psychosociaux)

Déjeuner

Méthodologie d'intervention et repères pour la conception

- L'analyse des situations de travail
- La construction d'un principe organisationnel
- L'instruction des besoins et des liens fonctionnels
- La mise en place d'un groupe de travail utilisateurs (démarche participative)
- La notion de concept de postes
- Le choix du mobilier
- Le métier de space-planning
- La signalétique
- Le rôle du CHSCT
- L'organisation du transfert

Études de cas pratiques

- Programmation d'un bâtiment de bureaux
- Réhabilitation d'un bâtiment de bureaux dans le cadre d'une réorganisation de l'entreprise

Fin de journée
